

## DAI 2022-2023.078 Document questions/réponses

Tout d'abord, il est important de préciser que le MSSS n'utilise pas de données concernant les postes vacants, puisqu'elles ne permettent pas de bien identifier les besoins de main-d'œuvre. En effet, plusieurs facteurs peuvent influencer les délais dans la dotation d'un poste comme par exemple la fréquence d'affichage, le délai d'affichage occasionné pour convertir certains postes (ex. : conversion de deux postes à temps partiel pour un poste à temps complet) et la nécessité de conserver des postes vacants à la suite de mutations de personnel (les conventions collectives permettent aux employés une période d'essai sur leur nouveau poste avant de permettre l'affichage de leur ancien poste). Également, bien que des postes soient vacants, les besoins peuvent être comblés par des personnes n'étant pas détentrices de postes, soit ayant un statut de temps partiel occasionnel (TPO). Finalement, il est à noter que l'utilisation et la mise à jour des données aux registre des postes sont également très variables d'un établissement à l'autre.

### - Le nombre de postes d'infirmières et infirmiers vacants par RLS et/ou par RSS au Québec.

Le MSSS s'est doté d'un indice de besoin de main-d'œuvre qui couvre actuellement les infirmières (auxiliaires, techniciennes et cliniciennes). Ainsi, en date du 7 mai dernier, l'indicateur témoigne d'une estimation du besoin de main-d'œuvre infirmières à la hauteur de 4 696 équivalents temps complet (ETC). En comparaison des dernières périodes, nous observons une tendance à la baisse en ce qui concerne l'estimation du besoin de main-d'œuvre pour ces titres d'emploi.

### - Le nombre de postes de médecin vacants par RL et/ou par RSS au Québec.

#### Médecine de famille :

Les places vacantes en médecine de famille sont disponibles ici (la mise à jour est faite régulièrement): <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/places-disponibles-medecine-de-famille/>

Précisions : En médecine de famille, nous n'avons pas de tableaux « historiques » des places vacantes comme en médecine spécialisée. Prenez note que la notion de « postes vacants » est trompeuse, car nous n'avons pas de postes, mais plutôt des opportunités de recrutement annuelles.

## Médecine spécialisée

Vous trouverez **ci-joint un fichier Excel** contenant trois tableaux sur les plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité. Ces tableaux présentent les PEM autorisés pour le plan quinquennal 2021-2025 selon l'établissement et la spécialité, selon l'établissement seulement et selon la spécialité et l'établissement. Pour le PEM en vigueur (2022), les tableaux présentent les effectifs en place et les postes vacants.

La mise à jour des effectifs en place est faite chaque jour (selon les données déclarées par les établissements) donc ces tableaux présentent l'état des PEM en date du 1<sup>er</sup> juin 2022. Notons aussi qu'un PEM peut être en situation de dépassement temporaire (effectifs en place plus élevé que postes autorisés) et que le nombre de postes vacants dans ce cas est de zéro. Ceci explique pourquoi le nombre total de postes vacants dans la province ne peut pas être calculé en soustrayant le total des effectifs en place du total des postes autorisés.

Pour plus de détails sur les PEM en spécialité, vous pouvez consulter le site :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/plans-d-effectifs-medicaux-pem-en-specialite/>

## - Le nombre de postes de professionnel de la santé par RLS/ou par RSS au Québec

Pour les professionnels de la santé, c'est la même réponse qu'à la question 1, mais l'indice de besoin de main-d'œuvre pour ces groupes n'est pas développé pour le moment. Le MSSH travaille avec les établissements à obtenir et développer un indice pour ces groupes. Donc aucune donnée n'est disponible pour ce groupe au niveau des postes vacants ou de l'indice de besoin de main-d'œuvre.